

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2022 À 16 H 00

Rapport N° 47

SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS TRAVAILLANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le dix huit novembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 novembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Nicaise JOSEPH pouvoir à Lucas PEYRE, Fatima BISMIR pouvoir à Alexis BLONDEAU, Alparslan COSKUN pouvoir à Marianne MAXIMI, Diego LANDIVAR pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL pouvoir à Magali GALLAIS, Lucie MIZOULE pouvoir à Pierre MIQUEL, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Valérie BERNARD

Mme Christine DULAC ROUGERIE préside la séance et procède à l'appel.

M. le Maire arrive après la minute de silence en hommage à Mme PARIENTE et reprend la présidence de la séance avant la présentation de la question n°1.

Mme Sondès EL HAFIDHI arrive pendant le diaporama de la question n°3.

M. Alparslan COSKUN quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.

M. Diego LANDIVAR quitte la séance avant le vote de la question n°5 et donne pouvoir à Mme CHENNOUF-TERRASSE.

M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Mme Magali GALLAIS (fin du pouvoir donné par Mme Valérie BERNARD).

Rapport N° 47
SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS TRAVAILLANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Plusieurs associations travaillant dans la domaine de la santé peuvent, en raison de leur activité annuelle et de leur régularité, bénéficier d'une subvention.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

À l'issue du précédent Conseil Municipal, le solde disponible est de **24 930 €**.

AIDES AUVERGNE

L'association vient en aide aux personnes touchées par le VIH et à leur entourage. Elle répond à leurs besoins sociaux, médicaux, psychologiques, juridiques, financiers et moraux. Elle met en place des actions de proximité. Elle lutte contre le VIH, les hépatites et les IST. Elle aide les malades, la recherche et informe le public.

Subvention versée en 2021 : 4 600 €
Subvention sollicitée : 5 000 €
Subvention proposée : **4 600 €**

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

L'association permet aux personnes en situation de handicap visuel, moteur ou cognitif d'avoir accès à la lecture, à l'information, au savoir et à la culture. Elle permet de rompre leur isolement. Elle souhaite faire un achat de trois appareils de lecture VICTOR pour les audiolecteurs.

Subvention versée en 2021 : 0 €
Subvention sollicitée : 1 200 €
Subvention proposée : **1 000 €**

LACT'ECOUTE SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT POUR L'ALLAITEMENT MATERNEL

L'association favorise l'allaitement maternel, en créant un réseau entre mères allaitantes. L'objectif est de transmettre le savoir-faire des femmes pour l'allaitement en facilitant les contacts entre mères et professionnels de santé. Elle est un soutien et une écoute pour les mères allaitantes. Elle organise une réunion par mois entre mères et futures mères.

Subvention versée en 2021 : 200 €
Subvention sollicitée : 200 €
Subvention proposée : **200 €**

ASSOCIATION DE RÉADAPTATION ET DÉFENSE DES DEVENUS SOURD ARDDS-CARAVELLE

L'association accueille et aide à accepter ce handicap invisible, souvent nié par le malentendant. Elle informe sur les droits (aides financières, aménagement de poste). Elle accompagne dans les démarches administratives et autres. Elle soutient tout au long du parcours de réadaptation. Elle rompt l'isolement grâce à des activités collectives. Elle développe l'accessibilité (lieux publics). Elle informe sur les enjeux de la surdité sur la santé et sur l'emploi.

Elle promeut la prévention, le dépistage et la prise en charge rapide et efficace des déficiences auditives.

Subvention versée en 2021 : 0 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : **1 000 €**

GEM DES DÔMES

L'association crée et gère sur le territoire du Puy-de-Dôme plusieurs groupes d'entraide mutuelle. Elle accueille et accompagne des adultes en situation de handicap psychique.

C'est un lieu de vie, d'accueil, de partage et de rencontre ouvert aux personnes souffrant de troubles psychiques, pour leur permettre de lutter contre la solitude et de recréer des liens sociaux. Elle est un partenaire clé du conseil local de santé mentale pour la Ville de Clermont-Ferrand. Le GEM offre une complémentarité aux prises en charge médico-sociales.

Subvention versée en 2021 : 1 650 € (C.C.A.S de la Ville de Clermont-Ferrand)
Subvention sollicitée : 5 000 €
Subvention proposée : **2 050 €**

HANDI-SUP AUVERGNE

L'association permet aux lycéens et étudiants en situation de handicap d'accéder à l'enseignement supérieur pour acquérir une formation qualifiante. Elle souhaite organiser un forum régional « emploi handicap » qui aura lieu à Polydôme.

Subvention versée en 2021 : 6 530 €
Subvention sollicitée : 10 000 €
Subvention proposée : **1 500 €**

INSTANCE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ AUVERGNE- RHONE- ALPES (IRESPS)

L'association contribue à l'amélioration de la santé et à la réduction des inégalités par le développement de l'éducation et elle promeut la santé dans la région Auvergne Rhône Alpes :

- en favorisant la prise en compte des déterminants de santé ;
- en permettant l'équité d'accès à l'éducation pour la santé et à la prévention entre les territoires et les populations ;
- en développant les savoir-faire et la professionnalisation de l'ensemble des acteurs concernés.

Depuis fin 2019, l'IREPS AURA travaille à la réécriture de son projet associatif.

Les activités proposées : des formations ; des accompagnements conseils méthodologies (ressources en ligne) ; des interventions (conférences, ateliers pédagogiques, sensibilisations, informations et débats). Elle met à disposition de la documentation (ouvrages, rapports et des outils pédagogiques). Elle propose des conseils personnalisés.

Subvention versée en 2021 : 0 €
Subvention sollicitée : 10 000 €
Subvention proposée : **3 080 €**

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

L'association met en place des marchés populaires afin de favoriser l'accès des personnes en situation de précarité à des produits « bruts », frais et issus de circuits courts. Il s'agit de marchés où les bénéficiaires (plus de 2 000 personnes) orientés par la Ville, le C.C.A.S et le Département peuvent faire leurs courses de produits frais. Le panier moyen s'élève à 0,76 € le kg, ce qui constitue une faible participation.

Le Secours Populaire permet à des familles de se procurer des fruits et des légumes de saison, issus de producteurs locaux. La santé des bénéficiaires est un enjeu de l'association. Le « marché pop solidaire » permet à tous d'accéder à une alimentation saine et équilibrée en proximité de leur lieu d'habitation.

La fédération agit dans le cadre des statuts nationaux du Secours Populaire auxquels elle est rattachée.

Subvention versée en 2021 : 32 000 € (DDSU et Contrat de Ville)

Subvention sollicitée : 18 000 €

Subvention proposée : **10 000 €**

YANIS AND CO

Les enfants sont hospitalisés dans deux services d'oncologie pédiatrique. La présence de « Yanis and co » apporte du soutien, de la distraction afin de les aider à supporter leurs lourds traitements. Elle souhaite fournir un goûter convivial aux deux services, 2 fois par mois à 23 enfants maximum (10 lits au SHOP et 13 lits en Hospi de jour).

Le but de ce projet est de partager un moment hors du temps.

Subvention versée en 2021 : 0 €

Subvention sollicitée : 2 400 €

Subvention proposée : **1 500 €**

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

À l'issue du précédent Conseil Municipal, le solde disponible pour les subventions exceptionnelles est de **6 100 €** (4 100 € pour la Direction de la Santé (DISP) et 2 000 € pour le C.C.A.S).

MÉDECINE ET PSYCHANALYSE DANS LA CITE

L'association permet la collaboration et la recherche clinique entre la médecine et la psychanalyse, dans l'intérêt des patients, pour optimiser l'efficacité contre la souffrance en défendant le recours à une médecine des plus modernes et de la haute technicité. Elle a créé un diplôme inter-universitaire UCA / CNAM. Elle organise des conférences d'experts mensuelles et trimestrielles à destination des soignants au sens très large. Dans le cadre de la réalisation de son 12ème colloque annuel (29, 30 septembre et 1er octobre 2022), intitulé « L'exigence éthique », elle sollicite un accompagnement financier.

Subvention versée en 2021 : 0 €

Subvention sollicitée : 8 000 €

Subvention proposée : **4 100 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-dessus
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

TOTAL VOTANTS :	53	=	47 Conseillers Présents	+	7 Représentés	-	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	53	=	Pour : 53	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Ne prennent pas part au vote de la question n°47 : Charles-André DUBREUIL.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée



Sylviane TARDIEU